

Suisse

GAMME PANNEAUX



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE

Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67

E-mail France : commercial@designparquet.fr

E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Date de mise à jour : Août 2026.

FICHE TECHNIQUE - PANNEAUX SUISS

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : PR Bis=PREMIER Bis - RU=RUSTIQUE - CA=CAMPAGNE

Choix PR-BIS : Petits nœuds jusqu'à 15 mm, sans aubier, légères variations de couleur, légère discoloration.

Choix mixte RU/CA : Nœuds (bouchés ou partiellement ouverts) sans limite de dimensions et de nombre. L'aubier, les variations de couleur, les gerces et fentes en bout de lame sont admis.

Support : Loft pro : semi-massif sur support contreplaqué.

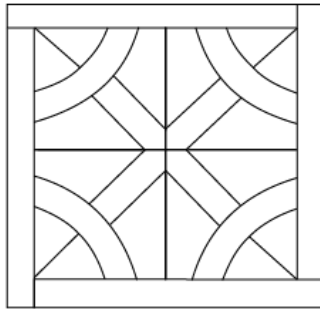
Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Brut (Vernis ou Huilé sur demande).

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

Aspect possible : Naturel (Brossé, Structuré, Vieilli, ou Traces de sciage sur demande).

Particularité : Un jeu fonctionnel est intégré entre les pièces du panneau pour absorber les variations dimensionnelles naturelles du chêne.



SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	DIMENSION (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT PRO	15	1000 x 1000	4,0 mm	SANS	0,09 m ²

TYPE DE POSE

- Collée selon NF DTU 51-2.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	COTÉ (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT PRO	15	1000	OUI	OUI

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

ENTRETIEN

(Si demande finition Design Parquet)

Après la pose, il est impératif d'appliquer les produits ci-dessous sur le parquet, suivant sa finition :

FINITION	NETTOYAGE COURANT	ENTRETIEN RÉGULIER ET APRÈS POSE
VERNIS	NETTOYANT	RÉNOVATEUR MAT
HUILE NATURA	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN
HUILE INCOLORE	SAVON D'ENTRETIEN	HUILE D'ENTRETIEN

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (Loft pro)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est renouvelable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT PRO	15		U3 P3 E1 C0

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.